LE VOYAGE DE M. ALBERT LEBRUN DANS L'ISÈRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Président de la République passe en revue la compagnie de la Garde Républicaine qui lui rend les honneurs, et après s'être entretenu quelques instants avec les personnalités venues le saluer, notamment M. Marchand, directeur de la police municipale, il monte dans son wagon-salon, fleuri d'hortensias magnifiques. Dans les autres wagons ont pris place : MM. André Magre, secrétaire général civil de la présidence de la République ; le général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République ; Loze, directeur du Protocole ; le colonel de Bellefond, attaché à la personne du Président de la République, et M. Bussière, directeur général de la Sûreté Nationale.

Il est 8 h. 25. Le train s'ébranle, tandis qu'une dernière sonnerie « Aux Champs » retentit.

M. Herriot reçoit le Président de la République en gare de Lyon-Perrache

Lyon, 30. — M. Lebrun, se rendant à Vienne, est arrivé en gare de Lyon-Perrache à 14 h. 50. Le chef de l'Etat a été reçu sur le quai de la gare par MM. Edouard Herriot, maire de Lyon ; Bollaert, préfet ; Quilichini, chef de cabinet du Préfet ; Mumbert, secrétaire général de la Police ; Mandon et Burlet, chef de cabinet du président Herriot et secrétaire général à la Mairie centrale ; Cohendy, premier adjoint au maire de Lyon, et de nombreuses personnalités.

M. Herriot ayant présenté au chef de l'Etat les personnalités venues pour le saluer, s'entretint dix minutes sur le quai de la gare avec M. Lebrun.

A 15 heures, le train présidentiel dans lequel sont montés M. Herriot et M. Bollaert, est parti en direction de Vienne.

L'arrivée à Vienne

Vienne, 30. — C'est par un temps splendide que M. Lebrun est arrivé à Vienne. La ville est richement pavoisée. La population fait au chef de l'Etat une réception extrêmement chaleureuse.

M. Lebrun est salué à la descente du train par MM. Lucien Hussel, député-maire de Vienne ; Susini, préfet de l'Isère ; Pascal, sous-préfet ; Léon Perrier, sénateur, président du Conseil Général de l'Isère ; Serlin, Belmont, Guyonnet, sénateurs ; Ravanat, Martin, Arnol, Perrin, Ginet, députés de l'Isère ; Bonnevay, député, président du Conseil Général du Rhône ; le général Touthon, gouverneur militaire de Lyon.

Le Président de la République passe en revue le bataillon du 5e Tirailleurs qui rend les honneurs et salue le drapeau, tandis que retentit la « Marseillaise ». Le chef de l'Etat dépose une gerbe de fleurs au pied du monument au xmorts élevé dans le jardin, devant la gare. La foule observe le silence pendant que M. Lebrun se recueille. Les acclamations retentissent, tandis que le chef de l'Etat monte en voiture avec M. Hussel, maire de Vienne.

La réception à l'Hôtel de Ville

Le cortège présidentiel précédé d'un escadron de spahis traverse la ville au milieu des ovations populaires enthousiastes et arrive à 15 h. 55, à l'Hôtel de Ville. Le Préfet et le Maire présentent dans les salons de l'Hôtel de Ville les élus, les fonctionnaires, les autorités de la ville et du département.

M. Hussel, entouré de la Municipalité, souhaite la bienvenue au Président de la République. Après avoir rappelé que M. Lebrun va inaugurer le nouvel Hôpital, le nouvel Hôtel de la Chambre de Commerce et le large pont sur le Rhône, M. Hussel a brièvement retracé les périodes marquantes de l'histoire de la cité de Vienne et remercié M. Lebrun de sa visite.

Les cris de « Vive M. Lebrun ! Vive la République », par lesquels M. Hussel termine son discours sont répétés par les milliers de personnes qui sur la place, devant la Mairie, suivent les cérémonies grâce à des haut-parleurs.

L'allocution de M. A. Lebrun

Le Président remercie la municipalité et les personnalités présentes de l'accueil chaleureux qui lui est fait. Il évoque rapidement les principaux aspects du département de l'Isère, l'histoire de la cité de Vienne, si riche en monuments anciens et les particularités marquantes des constructions qu'il doit inaugurer : le nouveau pont sur le Rhône qui répondra aux besoins de la circulation, l'Hôpital imposant du plateau Salomon, la Chambre de Commerce qui réalise une heureuse combinaison de l'art antique et de l'art moderne.

M. Lebrun a parlé plus longuement du Théâtre romain du Côteau du Pipet, retrouvé presque entièrement dans sa primitive élégance avec ses quarante-deux gradins pouvant recevoir près de dix mille spectateurs.

En terminant le président de la République a formulé des vœux pour la prospérité de la ville de Vienne et souhaité qu'elle connaisse un avenir digne de son prestigieux passé.

Le discours du Président est entendu et applaudi par une grande partie de la population. M. Lebrun répond à ces ovations lointaines en paraissant au balcon du premier étage.

Les cris de « Vive le Président ! Vive Lebrun » redoublent.

Au théâtre antique

Après la réception à l'Hôtel de Ville, le cortège présidentiel se rend au Théâtre antique, que la Municipalité et l'administration des Beaux-Arts ont dégagé et restaure. Les 42 gradins de pierre du Théâtre sont adossés à la colline de Pipet, leur hémicycle est d'une dimension impressionnante. Des quatre théâtres romains qui ont survécu aux siècles, dans la vallée du Rhône, celui de Vienne est le plus vaste, puisqu'il mesure 120 mètres de diamètre, tandis que celui de Lyon en compte 108, celui d'Orange 103 et celui d'Arles 102.

A 16 h. 30, les voitures présidentielles gravissent les rues en pente raide qui conduisent à la colline Pipet et arrivent à 16 h. 40 au Théâtre antique. Le grandiose monument apparaît brusquement dans son impressionnante ampleur au débouché d'une ruelle dont M. Albert Lebrun monte les escaliers.

MM. Jean Kay, ministre de l'Education Nationale ; Huisman, directeur général des Beaux-Arts ; Formige, inspecteur général des monuments historiques conduisent le Président de la République dans la visite de l'édifice. Malgré le soleil cuisant, M. Albert Lebrun parcourt les hauts gradins de pierre, contemple les profondes vomitoires, tout le labyrinthe des couloirs et écoute avec intérêt les explications de ses guides éminents.

L'inauguration de l'hôpital hospice

A 16 h. 45, le cortège présidentiel se reforme. Il suit les admirables quais du Rhône, escalade le Mont Salomon, à 2 kilomètres de la ville.

Au sommet du Mont Salomon, connu également sous l'appellation de colline de la Batie, a été édifié le nouvel hôpital-hospice, destiné à remplacer l'ancien hôpital qui s'élevait en plein centre de la cité et que de multiples transformations et constructions annexes avaient rendu presque inutilisable pratiquement.

M. Albert Lebrun visite l'établissement d'une conception des plus modernes et doté d'une organisation intérieure qui n'a de comparable que celle existant dans les grands hôpitaux, tel l'Hôpital Beaujon, à Paris. Les salles spacieuses, ses toits en terrasses, son pavillon central de chirurgie médecine, sa grande salle opératoire dotée des plus récents perfectionnements, sa situation enfin, au grand air et son site, en font l'un des modèles du genre.

M. Albert Lebrun félicite vivement M. Hussel et ses collaborateurs, ainsi que le personnel médical et hospitalier.

La pose de la première pierre du nouveau pont

Les voitures présidentielles redescendent à vive allure jusqu'à la vallée du Rhône. M. Lebrun va poser la première pierre du nouveau pont situé au carrefour des vallées qui descendent des Alpes et du Massif Central.

Vienne fut de tous temps choisie comme trait-d'union entre ces régions si différentes et les Romains avaient, plusieurs lustres avant notre ère, édifié d'une rive à l'autre plusieurs ponts. L'un d'eux se trouvait à peu de distance de l'emplacement où doit s'ériger le futur pont. C'est d'ailleurs en faisant des recherches à l'endroit où aboutissait ce pont romain, sur la rive droite, face à l'ancien Palais du Miroir, que l'on a dégagé des sables une superbe statue de Vénus, à laquelle les seuls chefs-d'œuvre de la stature antique peuvent être comparés.

L'ouvrage qui va être construit posera de gros problèmes techniques par l'ampleur de la voûte médiane qui aura 108 mètres de longueur et qui sera entourée de deux autres arches dissimétriques, en raison des nécessités de la navigation. Le pont sera en ciment armé avec habillement de pierre de taille.

Puis c'est la cérémonie de la pose de la première pierre du pont. MM. Frossard, ministre des Travaux publics, et Dorges, ingénieur en chef, présentent à M. Albert Lebrun, une maquette du futur pont, dont des mâts indiquent l'emplacement. M. Albert Lebrun scelle dans la première pierre le procès-verbal signé par lui-même, les ministres et les personnalités présentes, tandis que la foule, maintenue à quelque distance, applaudit.

Au cloître de St-André le Bas

A pied, le cortège suit les quais du Rhône, au milieu des ovations, jusqu'au cloître Saint-André le Bas. L'abbaye de Saint-André le Bas, fondée au milieu du 6e siècle, ruinée, puis rebâtie à la fin du neuvième siècle, a connu son plus vif éclat, au milieu du douzième siècle.

La ville de Vienne a acquis ce cloître, les amis de Vienne ont recupéré et donné les colonnes qui sont revenues, actuellement. Le cloître est entièrement dégagé, il se compose d'arcades portées sur des colonnes du douzième siècle, avec de splendides chapiteaux.

Dans ce cloître, va être disposée la collection des inscriptions chrétiennes primitives de Vienne, la plus riche du monde, après celle de Saint-Jean de Latran. Elle compte environ deux cents inscriptions.

La visite de la Chambre de Commerce

Après cette cérémonie, le cortège se reforme et le président de la République va visiter la nouvelle Chambre de commerce qui vient d'être reconstruite superbement, sur les quais du Rhône.

M. Lebrun et les ministres sont reçus par M. Vaganay, président de cette importante Chambre de commerce, au sein de laquelle toutes les branches de l'activité industrielle sont représentées.

Depuis 1906, le siège de la Chambre de commerce était dans l'immeuble classé monument historique et attenant au cloître roman de l'abbaye de Saint-André le Bas. La municipalité et l'administration des Beaux-Arts viennent de remettre dans son état primitif ce monument, tandis que la Chambre de commerce a fait construire un hôtel pour son siège et ses services, sur le quai Jean-Jaurès, en façade sur le Rhône. En même temps que les services de la Chambre de commerce, le bâtiment est appelé à recevoir et à abriter le Tribunal de Commerce.

M. Albert Lebrun félicite M. Vaganay et ses collaborateurs.

Le banquet

A 18 h. 30, M. Albert Lebrun regagne la sous-préfecture, où il va prendre quelques instants de repos avant le grand dîner de 200 couverts offert en son honneur par le Conseil Municipal de Vienne, dans les jardins de la sous-préfecture.

Ce dîner débute à 19 h. Il est heureusement favorisé par un peu de fraîcheur, après le soleil implacable qui a régné toute la journée. Le menu est particulièrement recherché.

La représentation au théâtre antique

Après le dîner, à 20 h. 45, le Président de la République retourne au théâtre antique pour assister à la représentation de la Damnation de Faust, de Berlioz.

La Bijouterie « AU CARILLON »

108, Rue Léon Gambetta, à LILLE offrira à son arrivée à l'Hippodrome des Flandres, au valeureux coureur français COSSON un objet d'art. 108

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE

1° Ont obtenu le certificat d'études supérieures M.P.C les élèves de la première année ci-après : MM. Lainé (mention T.B.) ; Dubois (mention B.) ; Monzies, Lambert, Vandewalle, Caudron (mentions A.B.) ; Paindavoine, Valdelièvre, Bouchery, Hernu, Gronier, Dumont, Hénin, Leullier, Drecq.

2° Ont été déclarés admis en première année à la suite du concours d'admission des 4 et 5 juillet : MM. d'Haultfeuille, Honoré, Dykman, Casier, Bouharmont, Buquet, Pavy, Golembiowski, Lefort, Franquet, Verhaeghe, Bellanger, Camusat.

La session d'octobre du concours normal est fixée aux 17 et 18 octobre. Nombre de candidats à admettre : 17. Date de clôture des inscriptions : premier octobre.

Le concours spécial (admission en deuxième année) est fixé au 1er octobre. Nombre de candidats à admettre : 10. Date de clôture des inscriptions : 26 septembre.

La rentrée aura lieu le 3 octobre, à 8 heures.

37°, 5 A L'OMBRE A TIRANA !

Tirana, 30. — Une vague de chaleur s'est abattue sur Tirana. La température atteint 37° 5 à l'ombre.

NOS MOTS CROISÉS

Solution du Problème N° 339

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	G	O	U	V	E	R	N	E	U	R
2	A	F	R	I	C	A	I	N	S	■
3	I	F	■	G	A	R	A	N	T	S
4	T	R	A	I	R	E	■	E	E	■
5	E	I	■	E	T	■	O	M	N	I
6	■	R	U	S	S	E	■	I	S	■
7	A	I	N	■	■	C	R	E	I	L
8	M	O	I	N	E	A	U	■	L	E
9	I	N	■	■	P	I	S	T	E	S
10	E	S	C	R	I	M	E	U	S	E

LE RENFLOUEMENT DE LA MARINE ALLEMANDE A SCAPA FLOW

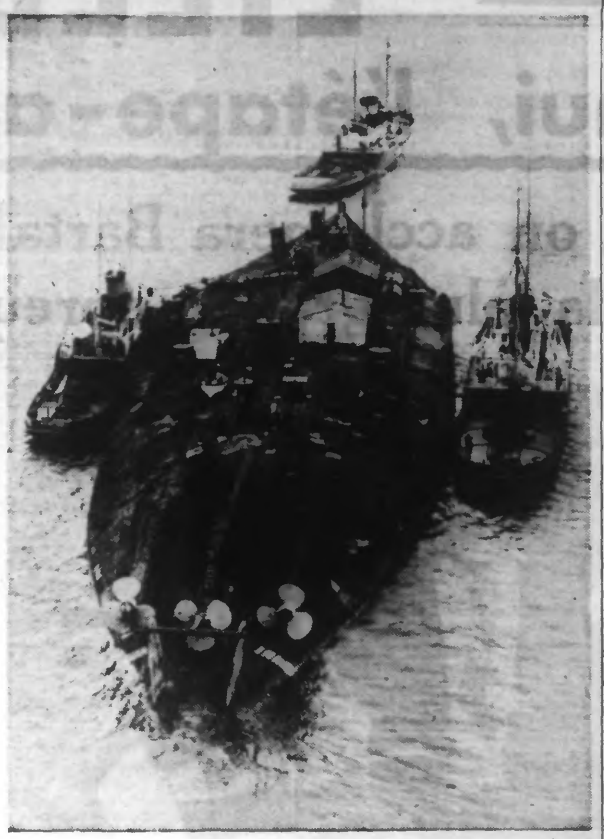

La Marine anglaise continue à renflouer les navires de guerre allemands coulés à SCAPA FLOW. Voici le « GROSSER KURFURST », navire de guerre de vingt-cinq mille six cents tonnes, amené par trois remorqueurs dans les chantiers de démolition de ROSYTH. (Ph. Keystone)

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DU REICH

L'impôt sur les sociétés est porté de 30 à 35 % pour 1938 et à 40 % pour 1939 et 1940

Berlin, 30. — Les besoins de la Trésorerie du Reich ont amené le gouvernement à décider l'augmentation de l'impôt sur les sociétés. Cette mesure touche les sociétés dont le revenu est supérieur à 100.000 marks. L'impôt est porté de 30 % à 35 % pour l'année 1938 et à 40 % pour les années 1939 et 1940.

Dans le cas où, d'après le barème actuel, l'impôt sur les sociétés n'était que de 15 %, il est porté à 17,50 % pour 1938 et à 20 % pour 1939 et 1940. Cette loi ne s'applique pas au territoire autrichien.

L'impôt sur les sociétés avait déjà été, au mois de septembre 1936, porté de 20 à 30 % ; on faisait valoir alors, en dehors des nécessités de la Trésorerie, le fait qu'un grand nombre d'entreprises allemandes jouissaient d'une prospérité particulière en raison de l'essor économique dû aux mesures prises par le gouvernement du Reich.

On fait, en outre, valoir aujourd'hui que la nouvelle augmentation constitue une sorte d'adaptation au système d'impôt sur le revenu des particuliers, qui prévoit des taux plus élevés pour les célibataires et qui supprime toute réduction pour charges de famille pour les gros revenus.

Il n'est pas encore possible d'évaluer le rendement probable de l'impôt sur les sociétés après la loi publiée aujourd'hui dans le moniteur officiel, mais, l'année dernière, il avait procuré au Reich 1.553 millions de marks de recettes.

UN JOUR A LA MER

LES DIMANCHES 7 ET 21 AOUT 1938

Train d'Excursion à prix très réduits 60 % de réduction (2e et 3e classes)

au départ de : HIRSON, ANOR, FOURMIES, SAINS-DU-NORD, AVESNES, DOMPIERRE, JEUMONT, RECQUIGNIES, MAUBEUGE, SOUS-LE-BOIS, HAUTMONT, AULNOYE, BERLAIMONT, LE QUESNOY, ARTRES, LE POIRIER, VALENCIENNES, RAIS-VICOIGNE, St-AMAND, ROSULT, LANDAS, ORCHIES, NOMAIN, TEMPLEUVE, FRETIN et LESQUIN, pour DUNKERQUE (Plage de Malo-les-Bains).

Renseignements et inscriptions dans les Gares désignées ci-dessus.

Le train du 21 AOUT comportera un groupe qui sera dirigé sur CALAIS.

Le nombre de places étant limité, hâtez-vous de vous inscrire.

EN ALLEMAGNE, ON DOIT ÊTRE EN MESURE DE LÉGITIMER SON IDENTITÉ

Berlin, 30. — Le « D. N. B. » publie une note rappelant les dispositions de la loi allemande sur les passeports, loi qui oblige les citoyens allemands et les étrangers à légitimer leur identité sur réquisition des autorités.

La note souligne que ces dispositions sont applicables en particulier pour toutes les personnes qui, venant du territoire allemand, voyagent dans la zone située à l'ouest du Reich et qui comprend notamment, outre la zone frontière, **toute la rive gauche du Rhin et la** plus grande partie du pays de Bade.

Les milieux intéressés déclarent qu'il s'agit d'un simple rappel de dispositions existantes.

D'autre part, le « D. N. B. » annonce la publication prochaine d'un décret interdisant aux membres actifs des forces armées étrangères, sous peine de poursuites, de séjourner dans les zones prohibées.

A SOUTHAMPTON LA « QUEEN MARY » ENTRE EN COLLISION AVEC UNE JETÉE

CELLE-CI A PRESQUE ÉTÉ COUPÉE EN DEUX

Londres, 30. — Alors que dix remorqueurs déplaçaient la « Queen Mary », à Southampton, le paquebot géant est entré en collision avec une jetée qui a été presque coupée en deux.

Aucune avarie n'est signalée à la « Queen Mary ».

Les remorqueurs sont parvenus malgré un vent violent, à faire entrer le paquebot dans le bassin.

47 PERSONNES LÉGÈREMENT BLESSÉES DANS LE MÉTRO DE PARIS

Paris, 30. — A 18 h. 20, s'est produit un accident dans le métro à la station Combat. Par suite d'une fausse manœuvre, une rame se dirigeant vers la Nation est entrée en collision avec un train qui était à l'arrêt en gare, le mécanicien de la rame tamponneuse ayant brûlé ou n'ayant pas vu les signaux.

L'accident ne présente pas le caractère de gravité qu'on avait craint de devoir y attacher tout d'abord. En effet, si l'on compte 47 blessés il s'agit uniquement de blessés légers à l'exception d'un seul qui a été hospitalisé à Saint-Louis. Tous les autres, après avoir été pansés dans les pharmacies voisines, ont pu regagner leurs domiciles.

AUX MEUBLES MASSIFS

12-14, rue Faidherbe — LILLE (Immeuble Cindas) 322

A BAR-LE-DUC

UNE SEXAGÉNAIRE menacée de saisie met le feu à sa maison, grimpe sur le toit et saute dans le vide

Elle succombe à l'hôpital

Bar-le-Duc, 30. — Ce matin, vers 1 h., un commencement d'incendie s'est déclaré rue de Saint-Mihiel, au domicile de Mme Vve Monchot, 58 ans, veuve d'un ancien procureur de la République. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils aperçurent la propriétaire de l'immeuble sur le toit de la maison où elle était montée en passant par une fenêtre. Ils dressèrent immédiatement une échelle contre le mur, mais à leur vue Mme Monchot se précipita dans le vide d'une hauteur de 8 mètres. Transportée à l'Hôpital elle y est décédée quelques instants après. Il a été établi que, menacée de saisie, Mme Monchot avait mis le feu à sa maison en allumant cinq foyers de paille et de charbon arrosés d'alcool. L'incendie a été rapidement maîtrisé.

UN NEURASTHÉNIQUE TUE SA FEMME ET LUI PLONGE UN COUTEAU DANS LE CŒUR

Raincy, 30. — Octave Lebel, demeurant, 3, boulevard du Midi, au Raincy, était neurasthénique

Hier, Octave Lebel ne se rendit pas à son travail ; il resta au lit. Et quand sa femme entra dans la chambre, il se rua sur elle et, sauvagement, lui défonça le crâne à coups répétés d'un fer à repasser. La malheureuse était morte quand le fou lui plongea jusqu'à la garde un couteau dans le cœur.

Puis, retournant s'étendre sur son lit, Octave Lebel se trancha avec force le poignet gauche. Il n'était cependant que grièvement blessé quand les voisins alertés par le bruit et par des cris, entrèrent et préviennent la police.

LE « BREMEN » S'EST ÉCHOUÉ A L'ENTRÉE DU PORT DE SOUTHAMPTON MAIS IL A PU REPRENDRE LA MER

Londres, 30. — Le paquebot allemand « Bremen » s'est échoué ce matin au large de Netley, à l'entrée du port de Southampton. Immobilisé pendant 20 minutes, le paquebot n'a pu être renfloué qu'avec l'aide de cinq remorqueurs. Le navire n'a subi aucune avarie et, après avoir embarqué ses passagers à Southampton, a poursuivi sa route vers New-York.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NAVALE DE BREST A GDYNIA

Varsovie, 30. — Trois contre-torpilleurs français qui font actuellement une croisière dans la Mer Baltique, sont attendus prochainement à Gdynia.

A bord de ces contre-torpilleurs se trouvent des élèves de l'Ecole Navale de Brest.

LA RÉPONSE DE MUSSOLINI AU DISCOURS DU PAPE

Rome, 30. — M. Mussolini a répondu au discours du pape, par lequel le Saint Père condamnait le racisme. Le pape mettait ses auditeurs en garde contre cette erreur et regrettait que l'Italie ait imité l'Allemagne dans cette question. Aujourd'hui, M. Mussolini, après avoir visité le camp des jeunes fascistes à Forli, près de sa résidence d'été, a déclaré textuellement : « **Sachez, et que tout le monde sache, que, dans les questions de races également, nous continuerons à aller de l'avant. Dire que le fascisme a imité quelqu'un ou quelque chose est simplement absurde** ».

On remarque le Duce s'est servi de la même expression : « Noi tireremo diritto », qu'il avait employée pendant la campagne d'Ethiopie et qui fut le mot d'ordre sur lequel s'appuya la résistance italienne aux sanctions.

Parmi les chefs qui entouraient M. Mussolini, se trouvaient tous les secrétaires fédéraux des régions du nord-est de l'Italie, c'est-à-dire ceux de Trieste, Gorizia, Udine, Modène et Bolzano.

La presse italienne met en valeur la réponse du Duce

Rome, 30. — La réponse de M. Mussolini aux déclarations du pape contre le racisme en général et contre les nouvelles tendances raciales du fascisme en particulier, est mise en relief par la presse sous des titres qui occupent toute la largeur de la première page des journaux.

La phrase du Duce concernant la volonté de l'Italie de « continuer à aller de l'avant également dans la question

Une attitude du Duce. (S.A.F.A.R.A.)

de la race », est imprimée en caractères enormes. Les journaux ont des sous-titres tels que : « Fortes paroles du Duce », « Claires paroles de Mussolini », « Déclarations non équivoques du chef du gouvernement »

Par ailleurs, dans le « Giornale d'Italia », M. Virginio Gayda s'efforce de justifier la politique raciste énoncée par le récent manifeste d'intellectuels italiens et s'attache à démontrer que les Etats-Unis ont été les premiers à pratiquer le racisme.

« On peut affirmer, déclare le publiciste officieux, que la première réaction raciste est venue des Etats-Unis. La loi américaine sur l'immigration n'est pas autre chose que du racisme, puisqu'elle interdit l'entrée aux Etats-Unis des gens de couleur et fixe des pourcentages différents au immigrants de race blanche ».

M. Gayda expose que les conceptions démocratiques sont différentes dans les pays démocratiques et les Etats totalitaires et déclare que les Etats-Unis, l'Angleterre et la France ont besoin, pour la défense de leur pays, d'importants afflux d'hommes « que leur énergie et leur fécondité fatiguées ne peuvent plus fournir ».

Enfin, M. Gayda affirme que tous les pays démocratiques également ont commencé à s'occuper aussi du problème de la race.

Concert d'imprécations dans la presse allemande

Berlin, 30. — La nouvelle condamnation du racisme par le Pape provoque un concert d'imprécations dans la presse allemande en dépit de la consigne récente donnée à tous les journaux de ne pas toucher aux questions religieuses.

L' « Angriff » reproche au Pape de s'occuper de choses qui ne le regardent pas. Il parle de la « Journaille du Vatican » qui excite contre l'axe Rome-Berlin. Le reproche qui met le journal le plus en fureur est celui adressé au National-Socialisme de n'être qu'une variété du bolchevisme.

« Le Vatican avertit qu'on ne doit pas attaquer l'action catholique. Nous annonçons que nous allons publier une série d'articles dévoilant les actes dangereux de l'action catholique dans le monde etier ».

« La réception des membres de l'organisation Propaganda Fide, écrit le « Voelkischer Beobachter » fut l'occasion pour le Pape d'attaquer de la façon la plus vive, la nouvelle notion raciale italienne et en même temps la notion allemande ».

Sous le titre « Grossièretés de la part du Vatican », la « National Zeitung d'Essen écrit d'autre part :

« Il fallait s'attendre à ce que le Pape Pie XI prenne personnellement position sur la question raciale, et il était à prévoir qu'il témoignerait aussi peu de compréhension pour la conception italienne qu'il n'en témoignât pour la conception allemande ».

« Ce discours du Pape, écrit le « Lokal Anzeiger », est l'ouverture oratoire d'un Kulturkampf, dans lequel l'église a les mêmes chances de vaincre qu'à l'époque où il s'agissait de savoir si la terre tournait autour du soleil ».

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » reproche au Pape de n'être pas conséquent, car, depuis deux mille ans, l'église romaine a sû tirer profit des particularités des races et des peuples dans la propagation de sa doctrine. C'est encore le cas, dans les efforts du Vatican en ce qui concerne l'église orthodoxe ».

Enfin, l'opinion allemande considère que les déclarations faites aujourd'hui par M. Benito Mussolini, au camp de la jeunesse fasciste à Forli est une réponse à l'allocution pontificale.

« MALOU » GUÉRIN FAIT ENCORE PARLER D'ELLE

Genève, 30 — Aujourd'hui, la police française a remis, à la gendarmerie genevoise, la femme Marie-Louise dite « Malou » Guérin, d'origine belge, recherchée par les autorités de Sasnen (canton de Berne), pour escroquerie

Déjà compromise dans un assassinat commis à Bruxelles, elle avait été condamnée à 15 ans de prison, puis graciée au bout de deux ans. La femme Guérin était la maîtresse du meurtrier de la femme d'un industriel français, trouvée assassinée dans sa baignoire.

LA SEMAINE SOCIALE DE FRANCE

Rouen, 30. — La Semaine Sociale qui se termine aujourd'hui à Amplement, rempli son but qui était l'étude des principes et des moyens capables de promouvoir une rénovation chrétienne de la société. Le nombre des auditeurs et l'intérêt des conférences n'ont fait qu'augmenter.

Cette journée du samedi a comporté un programme d'un caractère particulier. Il a été constitué en prévision d'une participation plus importante des professionnels bénéficiaires de la semaine de 40 heures. Ces auditeurs occasionnels trouvent cependant dans l'ordre du jour un ensemble propre à les instruire.

Ces leçons hors cadre portent sur quelques grands problèmes d'actualité : les loisirs, la législation du travail, le coût de la vie et le budget familial.

Les syndicalistes chrétiens et les jocistes, nombreux à Rouen, forment des groupes importants aux réunions de cette journée.

Le premier cours, présidé par Mgr Beaupin, président des Amitiés françaises à l'étranger, avait été donné par M. Joseph Danel, professeur à la Faculté catholique de Droit de Lille. L'éminent professeur aborda plusieurs problèmes relatifs aux loisirs accrus depuis l'institution de la semaine de 40 heures, montrant que leur bonne utilisation dépend de certaines conditions d'éducation.

A 10 h. 30, M. Gaston Tessier, secrétaire général de la Confédération française des travailleurs chrétiens, indique dans un remarquable exposé comment une législation de travail peut et doit contribuer à la libération de la personne humaine. Il marque notamment comment les droits du travailleur sont rétablis et organisés par le Syndicat Libre dans la profession organisée.

Les travaux de l'après-midi

A 16 h. 30, deux conférences furent faites. L'une par le R.P. Leroy, attaché au Bureau International du travail, sur l'activité de cette institution. L'autre, par le Dr Téry, docteur en Droit, sur le statut désirable des étrangers dans un régime organisateur des libertés publiques.

Profitant de la présence de membres ou de sympathisants, plusieurs groupements en ont profité pour organiser en marge du congrès, des réunions particulières.

A 17 h. 30, M. Lerolle, ancien député de la Seine, président de l'Union nationale des secrétariats sociaux, donna la dernière conférence.

Examinant les pénibles répercussions du coût de la vie sur le budget familial, le conférencier a préconisé l'augmentation proportionnelle de l'allocation familiale, seul moyen, d'après lui, de maintenir l'équilibre social.

A l'issue de cet exposé, le président, M. Eugène Dutoit, a donné lecture des conclusions générales résumant les travaux de cette Semaine Sociale.

Demain dimanche, une messe sera célébrée à N.D. de Bon Secours, au cours de laquelle une allocution sera prononcée par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

Le reste de la journée sera consacré à une excursion.

La situation s'améliore en Birmanie

Le bilan des victimes s'élève à 53 morts

Rangoun, 30. — Bien que le malaise subsiste de façon latente, la situation s'est considérablement améliorée à la suite des mesures énergiques prises, hier, par la police pour prévenir de nouveaux incidents entre communautés musulmanes et hindoues.

Le bilan officiel des victimes des émeutes depuis mardi s'élève à 53 morts et 279 blessés.

Selon les chiffres non officiels, le nombre des blessés s'élèverait à 404 et les dégâts matériels serait de 15.000 livres.

ARRESTATION A MARSEILLE DE L' « ARSÈNE LUPIN » GRENOBLOIS

Marseille, 30. — Raoul Saccarati, 38 ans, surnommé « l'Arsène Lupin, de Grenoble » a été arrêté hier soir, à Marseille, dans les circonstances suivantes.

Un garde mobile se trouvant à la Capelette, reconnut Saccaroti dans un tramway, qui se dirigeait vers le centre de la ville.

Il le suivit et, arrivé au boulevard Garibaldi, il appela un gardien de la paix et, avec son aide, appréhenda Saccaroti.

Celui-ci, au moment d'être pris, avait lancé une valise dans les jambes de ses poursuivants, et avait essayé de prendre la fuite. Il fut bientôt rejoint et conduit à la permanence centrale.

Saccaroti a avoué qu'il était arrivé de Barcelone depuis le 25 juillet.

250 à 300 cambriolages commis dans la région grenobloise lui sont imputés.

LA FORÊT FLAMBE PRÈS DE BRIGNOLES

Toulon, 30. — On annonce de Brignoles qu'un violent incendie de forêt s'est déclaré au quartier de Fontenelle, commune du Val.

Les pompiers de Brignoles sont sur les lieux. Le feu, qui se développe avec rapidité, avait dépassé, cet après-midi, la commune du Val, au sud-ouest de Brignoles.

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE L'ACCIDENT D'AVIATION D'ALBON

Valence, 30. — Aujourd'hui, se sont déroulées les obsèques des cinq aviateurs militires, victimes de l'accident d'Albon.

Les cinq aviateurs ont été cités à l'ordre de l'armée de l'air. Les corps ont été transportés dans leurs pays respectifs.

ROGER GRAPIN QUI TUA SA FEMME ET SIMULA UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A PASSÉ DES AVEUX COMPLETS

Thonon-les-Bains, 30. — Si un doute persistait encore sur la culpabilité de Roger Grapin, ce doute est aujourd'hui levé.

Après une nuit de cachot, l'hôtelier s'est décidé enfin à entrer dans la voie des aveux.

Il s'est littéralement effondré devant M. Moreau, capitaine de gendarmerie qui venait lui annoncer qu'il partirait pour la prison d'Annecy par le train de 11 h. 47.

En sanglotant, Roger Grapin a dit qu'il s'était disputé avec sa femme dans l'automobile au cours du voyage, qu'il avait arrêté la voiture pour la frapper, qu'il avait vu rouge et l'avait alors assommée.

Sa victime, en se défendant, l'avait griffé au visage.

C'est seulement après le drame, a-t-il déclaré, que l'idée lui était venu de faire disparaître le cadavre en simulant un accident et en mettant le feu à la voiture. Auparavant, il avait asperge le corps d'essence

S'il n'a pas avoué plus tôt, a-t-il ajouté c'est parce qu'il voulait sauver l'honneur de ses trois enfants.

Grapin a été aussitôt conduit devant M. Comet, juge d'instruction qui a enregistré ses aveux.

« Blum est aussi grand que Jaurès dans la lutte contre la guerre qui rôde »

déclare M. Paul Faure

Toulon, 30. — La Fédération S.F.I.O. du Var vient de commémorer la mémoire de Jean Jaurès, au Casino Municipal, où M. Paul Faure a fait une conférence. Il a proclamé notamment : « Léon Blum est aussi grand que Jaurès dans la lutte contre la guerre qui rôde ».

M. Faure a assuré que dans l'idée de Jaurès le remède de la grève générale en temps de guerre était dirigée non contre la France, mais contre les bellicistes. Il n'eut pas voulu d'une grève générale qui livrerait la France sans défense aux envahisseurs étrangers.

M. Faure a conclu par un exposé de la politique S.F.I.O. depuis Jaurès et surtout pendant l'expérience Léon Blum.

Le Gouvernement ordonne la réquisition totale d'une usine de Béziers

DONT LA DIRECTION REFUSAIT D'APPLIQUER UNE SENTENCE SURARBITRALE

Montpellier, 30. — La direction des établissements Fouga, à Béziers, refusant toujours d'appliquer la sentence surarbitrale rendue le 15 juillet, par M. Morin, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, le gouvernement vient d'ordonner la réquisition totale des établissements Fouga par l'autorité militaire. L'ordre de réquisition a été signé, hier, par MM. Daladier et Ramadier.

Le travail reprendra lundi, matin, sous la direction d'officiers du génie, désignés par les ministères intéressés.

Ainsi se termine une grève intéressant 2.000 ouvriers et employée et qui durait depuis le 30 juin. La sentence surarbitrale avait été acceptée par les ouvriers, qui avaient évacué les locaux.

POUR SE DESALTERER

et garder la bouche fraîche et humide en été, buvez quelques gouttes d'ANTÉSITE dans un grand verre d'eau fraîche.

6 fr. le flacon pour 30 litres. Pharmac., Epic., Drog., Herb.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DE COMPENSATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

L'assemblée générale annuelle de la Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics du Nord de la France, à laquelle étaient présents ou représentés de nombreux membres, s'est tenue à la Société Industrielle, à Lille.

M. Paul Rouzé, président, assisté de MM. Degallaix, vice-président, et Cockenpot, administrateur ; G. Boury, directeur ; Planquart et F. Chantry. Avaient également pris place au bureau MM. Pitiot et Bruggeman, délégués aux comptes.

M. Rouzé donna connaissance d'un substantiel rapport au nom du Conseil d'administration, duquel nous extrayons les principaux chiffres suivants : 3.300 entreprises régionales occupant ensemble 40.000 employés et ouvriers ont fait bénéficié, en 1937, en allocations familiales, en grands prix, en prestations et en œuvres corporatives diverses, etc., d'une somme de 13 millions de francs, 16.126 familles et 32.920 enfants. Depuis la création de la Caisse de Compensation du Bâtiment, c'est 100 millions de francs qui ont été ainsi consacrés à l'effort social de cette importante industrie régionale.

L'assemblée entendit ensuite, successivement, la lecture et les commentaires du rapport des délégués aux comptes et celui de M. Delaby, expert-comptable breveté.

Après avoir, d'autre part, approuvé unanimement plusieurs modifications ou adaptations statutaires, entre autres celle du rétablissement des allocations familiales entières au profit des ouvriers « frontaliers » belges, à partir du 1er juillet, elle procéda à un certain nombre d'élections ou de nominations. Ont été réélus ou nommés également à l'unanimité :

Administrateurs : MM. Rouzé (Lille), Delepoulle (Lille), Degallaix (Roubaix), Boulanger (Lens), Piquart (Noyelles-lez-Vermelles), Richard (Douai), Rouger (Lens), Yzerman (Cambrai), Marcq (Boulogne), Dumont (Fédération des Artisans), Cordier (Berck-sur-Mer), Pentier (Paris-Plage).

Administrateur honoraire : M. Dubar (Lille).

Commissaire et délégué aux comptes : MM. M. Leroy, de Lille, et P. Gardavoir, entrepreneur à Valenciennes.

Enfin, eut lieu la distribution des grands prix aux familles lauréates, pour 1938, à l'occasion de laquelle M. Rouzé exalta les vertus et les mérites des familles françaises :

Prix de 500 fr. de la « Fondation Paul Rouzé », à la famille Broutin Alfred, de Lille.

1er Grand Prix ex æquo de la Natalité (2.500 fr. à chacune